



Autorité environnementale



RAPPORT ANNUEL 2012



L'Autorité environnementale, ses avis, leurs suites.



Conseil général de l'Environnement
et du Développement durable

Plan de la présentation

- § **Qu'est ce que l'Autorité environnementale ?**
- § **Les avis rendus**
- § **Les suites données**
- § **Quelques exemples**



L'Ae, qu'est ce que c'est ?

§ Les projets, plans et programmes sont soumis à une « évaluation environnementale »...

- Origine : directives communautaires et réglementation nationale
- Contenu : état des lieux, justification du projet, impacts, mesures pour éviter réduire ou compenser, résumé non technique
- Auteur : le pétitionnaire (maître d'ouvrage), avec ses sous-traitants

§ ... qui nécessite l'avis d'un « garant environnemental » : l'Ae

- Objet : donner un avis sur la qualité de l'évaluation, et la prise en compte des enjeux environnementaux
- Destinataire : pétitionnaire, autorités publiques, grand public
- Forme : un avis rendu public, avant enquête publique et décision de réalisation



L'Ae du CGEDD, qui est-ce ?

§ Une instance collégiale

- § 13 « membres permanents » (cadres expérimentés du ministère)
- § 5 « personnalités qualifiées » externes
- § une équipe permanente de 3 ingénieurs et 2 administratifs

§ Se prononçant par « avis délibérés » sur chaque projet

- § Projet d'avis préparé par 2 rapporteurs
- § mis en débat par écrit
- § puis délibéré oralement
- § et publié immédiatement sur Internet

§ Avec des règles déontologiques strictes

- § Pas de lien avec les maîtres d'ouvrage
- § Pas de lien avec les autorités chargées de prendre les décisions

§ Pourquoi ?

- § Pour éclairer le public, et parce que l'Ae a été créée pour éviter au ministre chargé de l'environnement d'être juge et partie



Les avis rendus par l'Ae

§ En 2012, sur 90 avis :

- 7 plans et programmes (dont 5 chartes de PN)
- 2 cadrages préalables : SDRIF, et barrages de la Sélune
- **23 aménagements** (ZAC et divers)
- **22 projets ferroviaires** (dont T0 GPE, AFA)
- **13 projets fluviaux ou portuaires**
- **11 lignes THT**
- 7 projets routiers (RN)
- 5 divers (AFAF, défrichements...)

§ Depuis l'été 2009 :

- § **60% transports** dont 25 à 30% ferroviaires
- § **30% autres projets, 10% plans et programmes**
- § Non représentés en 2012 : installations nucléaires (ITER, Penly, CIGEO...)

§ Les « décisions au cas par cas »

- § 40 décisions (**12 « oui », 28 « non »**)



Les suites données aux avis

Sur **265 projets ou programmes examinés** à ce jour :

§ **8 abandons** pour retrait, report ou reprise du dossier avant avis Ae

- Reports ou compléments lourds, après examen avec les rapporteurs

§ **9 reprises après avis Ae**, pour nouvelle saisine (7 saisines faites)

- Projet refait en profondeur (3 cas)
- Adaptations du projet et Dossier d'EI refait

§ Dans les autres cas

§ Majoritairement, « mémoire en réponse » sur les suites données aux avis Ae

§ La question du suivi des recommandations dans la vie du projet

§ Introduction par la loi Grenelle II

§ À suivre...



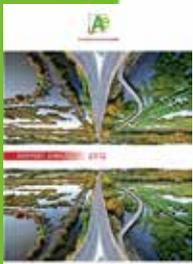
Exemples : aménagement et transport en Ile-de-France

§ L'aménagement de l'Ile-de-France

- Le SDRIF : cadrage + avis
- Les CDT : GPSO, CSS
- Les ZAC et aménagements divers

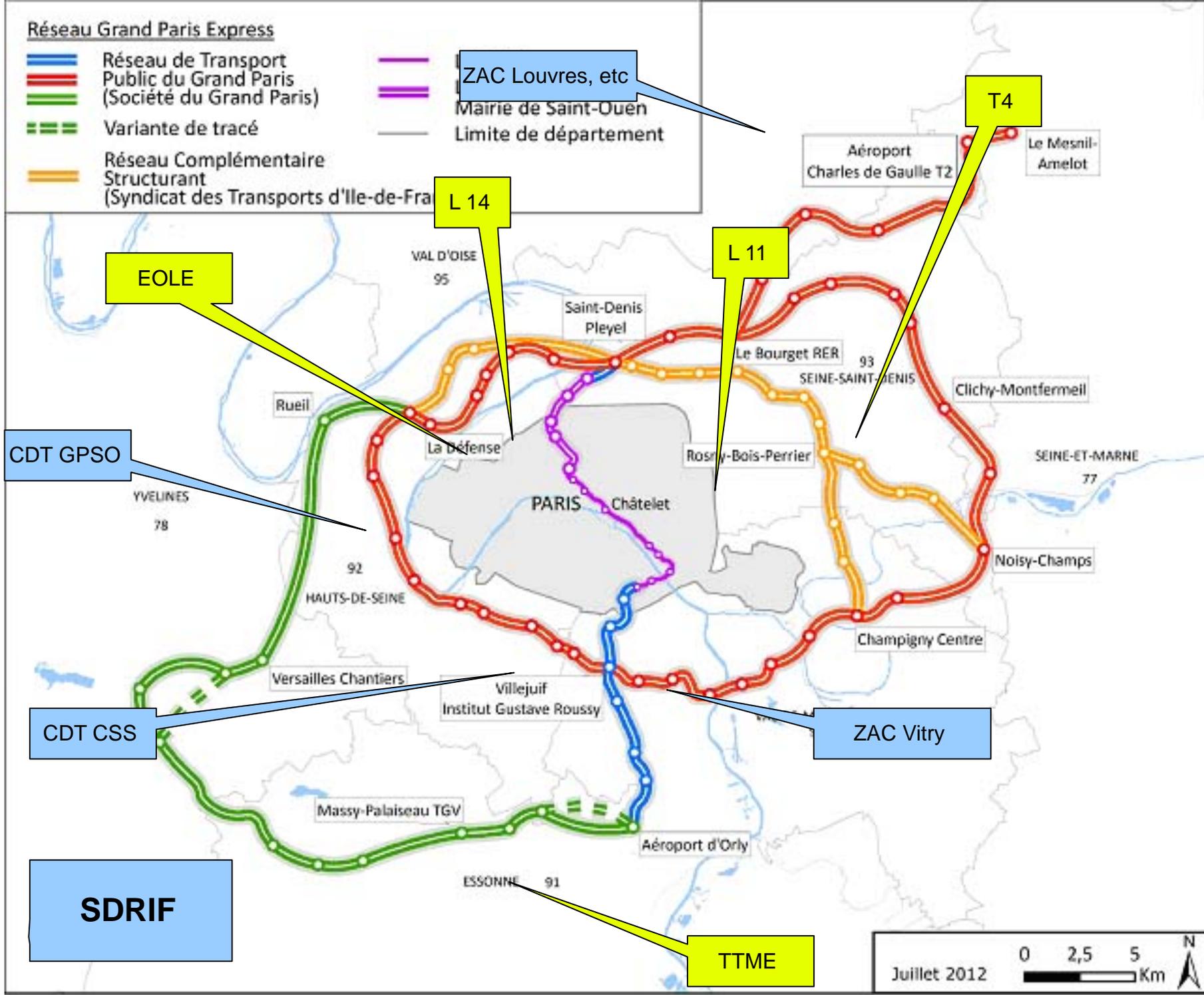
§ Les transports en Ile-de-France

- Le réseau GPE
- La ligne T0 Pont de Sèvres Noisy-Champs
- Prolongements Lignes 4, 11, 14,
- EOLE
- Tramways T1, T4
- Tram-train Massy-Evry



Réseau Grand Paris Express

-  Réseau de Transport Public du Grand Paris (Société du Grand Paris)
-  Variante de tracé
-  Réseau Complémentaire Structurant (Syndicat des Transports d'Ile-de-France)
-  ZAC Louvres, etc
-  Mairie de Saint-Ouen
-  Limite de département



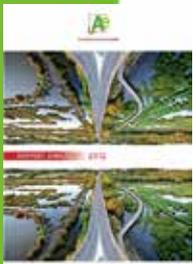
Exemples : les réseaux ferroviaires

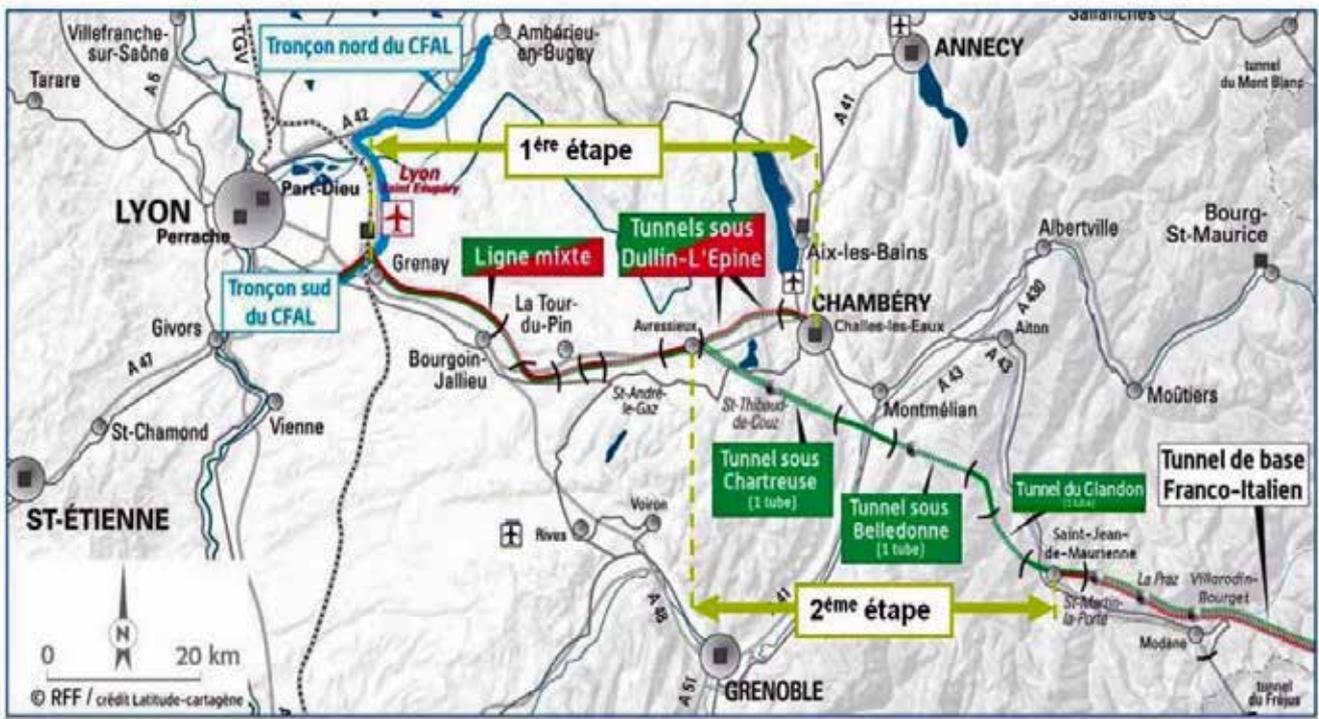
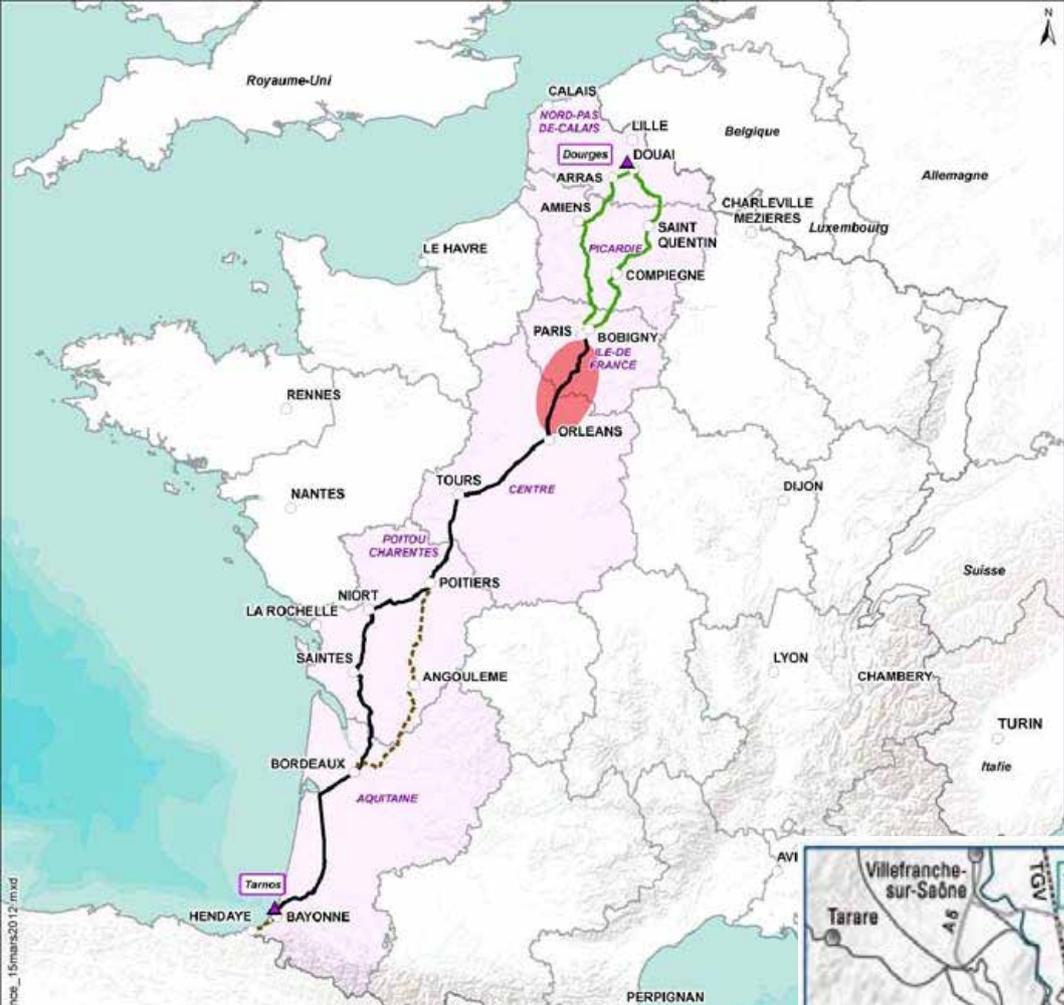
§ Les grandes infrastructures ferroviaires (hors Ile-de-France)

- Le Lyon-Turin
- L'autoroute ferroviaire Atlantique
- La LGV Poitiers Limoges

§ ...dans un programme d'ensemble

- Le SNIT et « mobilité 21 »
- Les projets, parties de « programmes »





Merci de votre attention



Conseil général de l'Environnement
et du Développement durable

<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr>